



Chalet sur le terrain d'une amie

Par **yoxkjc**, le **24/01/2015** à **11:36**

Bonjour à tous, je sollicite vos connaissances car moi je n'y connais vraiment pas grand chose. Je vous explique: J'ai une très bonne amie qui possède un terrain suite à un héritage de son père. C'est un terrain constructible, viabilisé et nous souhaiterions construire 2 chalets dessus. Un pour elle et un pour moi. Juridiquement, quel serait la meilleure solution pour que je puisse habiter dans mon chalet sur son terrain. Nous avons regardé pour un don de parcelle mais cela coûte une fortune à donner au notaire. J'ai entendu parler de SCI aussi mais je ne connais pas toutes les clauses. N'hésitez pas si vous y connaissez quelque chose, toutes les informations me seront bénéfiques. Merci à bientôt!

Par **domat**, le **24/01/2015** à **13:01**

bjr,
la meilleure solution est que votre amie vous vende ou vous donne une parcelle du terrain. si vous construisez sur un terrain appartenant à un tiers, c'est le tiers qui est propriétaire de ce qui est construit dessus.
cdt

Par **yoxkjc**, le **24/01/2015** à **14:46**

Ok merci beaucoup! Et avec une SCI pourquoi pas?